

## La neuvaine de la Grâce

Pour les vocations

La neuvaine de la grâce

Du 25 novembre au 3 décembre

Du 4 mars au 12 mars

En 1897, Sainte Thérèse de Lisieux fit la neuvaine à Saint François-Xavier du 4 mars au 12 mars. Elle dit :

" J'ai demandé la grâce de faire du bien après ma mort et je suis sûre maintenant d'être exaucée parce qu'on obtient par cette neuvaine tout ce qu'on désire. "

Voici la prière qu'a récitée Thérèse :

" Saint très aimable et plein de charité, j'adore respectueusement avec vous La majesté Divine et parce que je me complais singulièrement dans la pensée des dons particuliers de la grâce qu'elle vous a départis pendant votre vie, et de ceux de la gloire après votre mort, je lui rends de très ferventes actions de grâces, et je vous supplie de tout mon cœur de m'obtenir, par les mérites du Sang précieux de notre Seigneur Jésus-Christ et l'intercession de la Vierge Immaculée, la grâce si importante de vivre et de mourir saintement. Je vous supplie de m'obtenir aussi : ( nommer la grâce particulière que l'on veut obtenir ) et si ce que je demande n'est point selon la gloire de Dieu et le plus grand bien de mon âme, obtenez - moi ce qu'il y a de plus conforme à l'un et à l'autre."

On fait suivre généralement cette prière de la récitation du "Notre Père" du " Je vous salue Marie " et de l'invocation " Gloire au Père et au Fils et au Saint Esprit. "

Notre Eglise a un immense besoin de prêtres. J'ai pensé qu'à la suite et à l'exemple de Thérèse nous pouvions nous associer à cette neuvaine, si nous le souhaitons, pour demander à Notre Père , les prêtres dont nous avons tant besoin.

En union de prière.